

Regard

sur

Repentigny

ville.repentigny.qc.ca



Grands prix Santé et sécurité du travail (Innovation)
CNESST
Édition 2018
SPE

Prix Excellence
Société des musées du Québec
Édition 2018
Été Poitras

Prix Initiative porteuse d'un soutien aux familles
CAMF - Édition 2018
Carrefour informationnel et social

Prix Octas Ville et organisme parapublic
Réseau ACTION TI
Édition 2018
Créalab

Prix Culture et développement
Réseau les Arts et la Ville
Édition 2018
Été Poitras

Plume d'or
ACMQ
Édition 2018
Campagne de promotion
Été Poitras

Sondage Léger Marketing

Des services municipaux à la hauteur des attentes des Repentignois

Le plus récent sondage mené par Léger Marketing à Repentigny révèle le taux élevé de satisfaction des Repentignois et des Repentignois à l'égard des services qui leur sont prodigués par leur Ville, alors que 92 % d'entre eux s'en disent satisfaits. Avec une moyenne de 7,8 sur une échelle de 10, pour l'ensemble des services évalués, ce résultat surpasse celui de l'ensemble des autres municipalités québécoises sondées par la firme dont le degré de satisfaction moyen atteint 7,6 en vertu de la Norme Léger.

Des efforts récompensés

Au total, 1000 citoyennes et citoyens ont été interviewés à propos du panier de services dont ils bénéficient à Repentigny, incluant la sécurité publique, les travaux publics, le transport en commun, l'administration, les loisirs et la culture, de même que les communications.

C'est dans l'optique de vouloir consolider et ajuster la prestation de ses services à la population que la Ville de Repentigny a retenu les services de la firme Léger pour réaliser ce sondage.

« La Ville de Repentigny a reçu un bulletin marqué par le sceau de la réussite qui récompense sa détermination à toujours offrir un panier de services bien garni et adapté aux besoins d'une communauté en constante évolution. C'est une autre très belle performance qui rejaillit sur l'ensemble de nos employées et employés, de même que sur l'équipe de direction. Ces résultats sont le signe que nous faisons les bons choix pour répondre aux attentes de la population », a déclaré la mairesse, Mme Chantal Deschamps.

Première dans tous les secteurs

Repentigny s'impose en matière de services aux citoyennes et aux citoyens :

	Repentigny	Autres municipalités
Sécurité publique.....	8,4	8,0
Travaux publics.....	7,4	7,4
Loisirs et culture.....	8,1	7,8
Communications.....	7,7	7,3
Administration municipale.....	7,2	N/D

Une approche humaine

La mairesse se réjouit également que son administration ait toujours misé sur l'approche client et se soit consacrée à conserver sa dimension humaine dans son développement. Les personnes sondées en août dernier ont accordé une note de 8 à l'accueil et à la qualité du service offert lorsqu'ils ont été reçus par des employés municipaux », a rappelé Mme Deschamps.

Un engouement pour les installations

Les installations culturelles sont appréciées des Repentignois. Si les bibliothèques repentignaises et le Créalab sont des lieux fréquentés et qui obtiennent un haut taux de satisfaction, on remarque que deux fois plus de citoyens ont visité le Centre d'art Diane-Dufresne, soit une personne sondée sur cinq, comparativement à une sur dix en 2016. Et les visiteurs en ont été satisfaits, lui accordant une note de 8 sur 10.



Une mouvance dans la communication

Il n'est pas étonnant que Repentigny observe une tendance à la hausse de la fréquentation de son site web, alors que 66 % des répondants ont dit l'avoir visité au cours des 12 derniers mois. Celui-ci a cependant subi une légère baisse d'appréciation de 0,2 points par rapport au dernier sondage. Qui plus est, 31 % des répondants consultent la page Facebook de la Ville et 68 % d'entre eux le font régulièrement. « Conscients de cette mouvance vers les communications numériques, nous nous sommes engagés depuis quelques mois dans des travaux nous menant à la refonte de notre site internet, qui est le carrefour d'information pour nos citoyens, en complémentarité avec nos réseaux sociaux », a appuyé la mairesse.

Faits saillants et priorités

Il ressort du même sondage que 70 % des répondants estiment, à travers un choix d'enjeux tels la question de l'accès au fleuve, la présentation d'un plus grand nombre d'activités culturelles, la mise en place d'événements sportifs, etc., que la priorité devrait être accordée à la mise en place d'un programme de réfection des routes principales. Plus précisément, 59 % des répondants sont d'avis que la priorité, en matière de travaux routiers, devrait être accordée aux grandes artères et aux rues principales. En comparaison, 36 % des répondants auraient privilégié la réfection du réseau local et des rues de quartier. L'environnement et le développement durable arrivent pour leur part au second rang des enjeux prioritaires (56 % des répondants). Fait intéressant, les résultats du sondage permettent également de conclure que 79 % des gens seraient plutôt et très favorables à ce que la Ville crée un nouvel accès au fleuve en aménageant un pôle nautique.

« Repentigny a décidé d'adhérer à l'indicateur municipal de Léger Marketing afin de connaître le taux de satisfaction des citoyens à l'égard des services municipaux rendus de façon à ajuster sa prestation de services pour mieux répondre à leurs attentes.

Du 5 décembre au 17 février

Exposition des costumes de scène des plus grands artistes québécois



© Yves Louis-Seize

La célèbre « robe théâtre » de Diane Dufresne sera exposée au côté des tenues extravagantes de Julie Snyder pour *Le banquier*, du tailleur que portait Céline Dion quand elle a remporté l'Eurovision en 1988, des ensembles qui l'habillaient lors de la sortie de l'album *Incognito*, des costumes de scène de Ginette Reno, de Michèle Richard et de bien d'autres encore.

Ces robes constituent l'œuvre de Michel Robidas, le couturier et scénographe, mais surtout créateur de costumes pour la scène musicale, le théâtre, la télévision et le cinéma depuis plus de 45 ans.

C'est une grande exposition rétrospective de M. Robidas intitulée *Processus : passé, présent, à venir* que présentera le Centre d'art Diane-Dufresne, du 5 décembre 2018 au 17 février 2019.

« Michel Robidas est une figure de la scène artistique québécoise. À travers son œuvre, c'est toute notre culture que le visiteur est invité à redécouvrir : il a habillé les plus grands artistes et participé aux spectacles les plus marquants », explique Mme Deschamps.

L'envers du décor

À travers cette exposition-bilan, Michel Robidas invite le visiteur à découvrir son processus créatif et, pour y parvenir, dévoile ses archives personnelles : des costumes bien sûr, mais aussi des photographies et de nombreux croquis de ses créations pour la scène, le cinéma, le théâtre et la télévision.

L'exposition bilan de ce créateur hors-norme est un voyage dans le temps passé, présent et futur.

Mardi au vendredi : 13 h à 17 h
Samedi et dimanche : 10 h à 17 h

Adulte : 5 \$/personne; Membres et moins de 18 ans : gratuit

Pour plus de détails, consultez le ville.repentigny.qc.ca/cadd, ou composez le 450 470-3010.



Inscrivez-vous au hop.repentigny.info pour recevoir des avis par texto et courriel. Voir page 5.

Inscrivez-vous



Suivez-nous sur





Un vivre-ensemble à saveur repentignoise

Les Villes sont des acteurs de premier plan pour accueillir et favoriser l'intégration des citoyens de toutes origines. Repentigny n'y fait pas exception alors que le visage de notre population s'est diversifié au cours des dernières années.

Cette nouvelle réalité nous donne l'occasion de définir un vivre-ensemble à notre image, soit celle d'accepter et de célébrer nos différences, tout en assurant un milieu de vie inclusif et sécuritaire pour nous, nos enfants et les générations à venir.

Dans cet esprit, nous avons déjà posé les premiers jalons d'une gestion des meilleures pratiques en matière de diversité, notamment avec la nomination d'un policier dédié aux communautés culturelles. Ce geste concret démontre que le rapprochement interculturel fait partie de nos actions prioritaires puisqu'il s'inscrit dans un plan d'action global sur le vivre-ensemble initié par la Ville.

C'est en mettant en commun nos rêves et nos aspirations qu'ensemble, nous bâtissons le Repentigny de demain.

Notre vision d'une Ville à visage humain

Comme nous le faisons depuis 2007, nous avons mandaté la firme Léger Marketing pour réaliser un sondage de satisfaction auprès des citoyennes et des citoyens de Repentigny. Le plus récent sondage démontre à nouveau la satisfaction et l'intérêt que vous portez à l'égard de vos services municipaux et à l'action de votre municipalité. Notre Ville figure encore une fois parmi les meneurs au Québec.

Cet exercice de consultation met en lumière la capacité d'écoute des élus et de l'équipe administrative qui, ensemble, interviennent quotidiennement en faveur du citoyen. Je reçois donc ce bulletin avec beaucoup d'enthousiasme puisque celui-ci indique que nos efforts quotidiens et nos décisions répondent à vos attentes et à vos aspirations. Je tiens à remercier les employés qui partagent à la fois notre vision et notre passion, celles d'une ville à visage humain.

La mairesse

Chantal Deschamps, Ph. D.

Chantal Deschamps
 @CD_Repentigny

Rapport de la mairesse sur la situation financière de la Ville de Repentigny

C'est avec fierté que je vous présente l'état de la situation financière de la Ville de Repentigny. Bien que le ministère des Affaires municipales et de l'Habitation ait retiré en 2017, l'obligation de présenter un tel rapport, je tiens à poursuivre cette bonne pratique puisque le respect et la transparence envers nos citoyennes et nos citoyens font partie de nos valeurs depuis toujours.

Dans la même foulée, le Ministère reconnaissait les municipalités comme gouvernement de proximité et rendait ainsi les élus responsables et imputables de leurs décisions. Je vous ai maintes fois rappelé que mon administration était plus que prête à assumer pleinement son rôle puisqu'elle avait déjà mis en place tous les outils pour continuer de faire prospérer notre belle Ville.

À cet égard, il y a un an, presque jour pour jour, vous m'avez confié un 6^e mandat; il m'est donné une belle occasion pour vous remercier de cette confiance renouvelée et de vous rappeler nos engagements.

Une baisse majeure de l'endettement net à long terme

Le 10 avril dernier, l'auditeur indépendant, la firme DCA Comptables Agrée inc., a présenté les faits saillants des états financiers consolidés de l'exercice 2017 et a déposé un rapport de l'auditeur sans réserve. Faut-il le préciser, ce document comportait son lot de bonnes nouvelles, notamment, l'abaissement de l'endettement total net à long terme de plus de 9 M\$ au 31 décembre 2017.

Ainsi, depuis les 5 dernières années, l'endettement total net à long terme aura diminué de 27 M\$ pour atteindre 249,7 M\$. Un véritable tour de force. Mes collègues du conseil et moi-même en sommes particulièrement fiers!

Ce bilan positif nous laissera la marge de manœuvre nécessaire pour réaliser nos grands projets d'infrastructure annoncés et surtout réclamés par notre population au cours des prochaines années, et ce, tout en stabilisant notre endettement net à long terme.

Je me dois de rappeler que ces excellents résultats sont attribuables au travail rigoureux des équipes administratives et politiques de même qu'aux différentes mesures mises en œuvre au fil des ans, notamment;

- La mise en place d'un processus de suivi budgétaire en continu avec la création d'un comité de budget sous la présidence de M. Georges Robinson et l'assistance de Mme Denyse Peltier, dont je souhaite souligner la contribution;
- L'obtention de subventions gouvernementales pour diminuer les investissements de la Ville dans ses projets;
- L'affectation de 25 % des excédents annuels au remboursement de la dette;
- Et enfin, la contribution du Comité de révision permanente des dépenses et de la saine gestion qui permet d'identifier et de mettre en place les meilleures pratiques de gestion à la Ville. Je tiens d'ailleurs à saluer l'excellent travail de son président, M. Éric Chartré, et de Mme Cécile Hénault.

On peut donc affirmer sans l'ombre d'un doute que notre administration a fait les bons choix aux bons moments.

Des investissements planifiés

Dans cette même lancée, je vous rappelle que nous avons mis en place une stratégie d'investissements qui découle de notre Programme des grands chantiers de 65 M\$ réparti sur 4 ans. En effet, nous avons amorcé en 2018 la première phase de ce vaste programme par la réalisation de nombreux travaux de réfection de nos infrastructures. Pour plusieurs de ces projets, nous nous sommes assurés d'obtenir notre juste part d'aide financière gouvernementale, en voici donc quelques-uns :

- La réfection de diverses rues, bordures et trottoirs, notamment, sur les rues Sainte-Jeanne-D'Arc, Beausnesne, Jeanne-Mance, Éthier, Cazeneuve, Belmont, Bédard, Robert et Place Beaujeu;
- La poursuite du remplacement de conduites et de réhabilitation d'aqueduc sur les rues et les axes suivants : Bellefeuille, D'Aigle et Lapierre;

- La mise à niveau des parcs, prévue au Plan directeur des parcs et espaces verts, plus précisément;
 - Dans le secteur Repentigny : Laforest, Maurice-Richard et Thiffault;
 - Dans le secteur Le Gardeur : Lucien-Gauthier, Des Artisans et Jean-Claude-Crevier;
- La mise aux normes des stations de purification de l'eau et de traitement des eaux usées, de même qu'aux étangs aérés;
- L'installation de nouvelles bornes de recharge au Centre aquatique Jacques-Dupuis et au Complexe sportif Gilles-Tremblay;
- Et enfin, l'amélioration de notre réseau cyclable.

Le conseil a donc consenti des travaux totalisant 37,0 M\$, incluant les subventions gouvernementales et les contributions de 16,5 M\$ pour un financement de 20,5 M\$.

Les Grands projets : un beau bilan 2018

Au chapitre des grands projets, 2018 aura été une année riche en réalisations. Au cœur de nos décisions, notre grand objectif demeure la création d'un milieu sécuritaire où il fait bon vivre, toujours au bénéfice de tous nos citoyennes et nos citoyens. Voici donc quelques-uns des projets qui ont retenu notre attention :

- La mise sur pied du Centre régional universitaire de Lanaudière (CRUL), avec l'inauguration du siège social sur le territoire de la Ville de Repentigny. Un projet longuement travaillé, avec de nombreux acteurs de la région, qui offre depuis septembre dernier, des programmes de baccalauréats. Ces formations seront profitables tant pour les citoyens que les entreprises de Lanaudière. J'en profite pour saluer l'excellente collaboration de l'UQTR, l'université répondante, de même que l'appui des universités partenaires soit, l'Université du Québec à Montréal et l'Université de Montréal;
- L'implantation de la première phase de la collecte des matières organiques pour laquelle s'est déployée une grande campagne d'information avec nos citoyens et nos commerçants. En 2019, la collecte s'étendra aux 9 logements et plus. Il faut également souligner les nombreuses causes que nous avons appuyées : hydrocarbures, changements climatiques, etc;
- L'Espace culturel qui accueillera en 2020 sa nouvelle salle de spectacle et pour laquelle plusieurs étapes ont été franchies cette année, notamment :
 - La tenue d'un concours d'architecture
 - La réalisation du concept architectural
 - Le dévoilement du nom : le Théâtre Alphonse-Desjardins
 Et j'aime à rappeler que ce beau projet, dont la construction est prévue pour l'hiver 2019, a su rallier notre communauté d'affaires qui a contribué à hauteur de près de 2 M\$, en plus de l'appui financier de nos deux paliers de gouvernement qui auront injecté 6,2 M\$. D'ailleurs, le Centre d'art Diane-Dufresne a accueilli pour son 3^e anniversaire son 50 000^e visiteur! Voilà la preuve éloquente de revitalisation du centre-ville;



- Le déploiement d'un projet pilote de réduction de vitesse dans les rues résidentielles et collectrices qui a fait l'objet d'une grande consultation citoyenne. Nous en sommes actuellement à analyser les résultats de ce sondage desquels découleront les nouvelles mesures qui seront mises en place en 2019;

■ En collaboration avec CIENOV, l'organisme chargé du développement économique de la MRC, nous avons aménagé l'espace CIETECH au centre-ville, un laboratoire de développement et d'innovations en lien avec le commerce intelligent et les technologies expérientielles qui, à ce jour, connaît déjà un grand succès ;

■ La poursuite de nos discussions avec le ministère des Transports concernant la construction d'une première phase du mur antibruit sur une portion de l'autoroute 40 et l'élargissement du pont Rivest ;

■ La mise en place d'un projet pilote autorisant le stationnement de nuit dans les rues pour la période hivernale 2018-2019. Au printemps prochain, les Repentignois et les Repentignaises auront à se prononcer par le biais de notre plateforme de consultation, Parlons Repentigny. Le pouls de la population est essentiel dans la poursuite de ces projets qui touchent leur quotidien.

Brièvement, je viens de vous dresser un bilan positif de nos réalisations pour la première année de notre mandat, regardons maintenant vers l'avenir. Et ici, je m'appuierai sur les résultats d'une grande consultation citoyenne réalisée par la firme Léger Marketing à l'été 2018, et à laquelle 92 % des répondants se sont prononcés très satisfaits et satisfaits à l'égard des services municipaux, mais aussi, sur les différents projets menés par notre Ville. Ces résultats sont pour nous le signe que nos décisions sont en lien avec les attentes des Repentignaises et des Repentignois.

Du coup, cette consultation a aussi confirmé le souhait de notre population de voir prioriser les travaux sur les grandes artères routières, ce que nous ferons au cours des prochaines années par le biais de notre Programme des grands chantiers. Par ailleurs, nous comptons utiliser le montant qui nous est dévolu en vertu du Programme de la taxe sur l'essence et de la contribution du Québec (TECQ) pour financer certains grands chantiers d'infrastructures à venir.

Orientations du Programme d'Investissements 2019, 2020 et 2021

Voici les principaux projets planifiés par notre administration pour les trois prochaines années :

- Effectuer la réfection des grandes artères : Notre-Dame, Brien, Lacombe, St-Paul et Iberville ;
- Poursuivre la mise à niveau des trottoirs, des rues et des pistes cyclables, ainsi que le resurfaçage de notre réseau routier ;

■ Continuer la réfection des rues locales, de même que le remplacement de conduites d'aqueduc et d'égout ;

■ Poursuivre les travaux identifiés au Plan directeur des parcs et espaces verts entre autres, l'installation de modules de jeux et de jeux d'eau dans certains parcs ;

■ Construire la première phase du mur antibruit en bordure de l'autoroute 40, dès la signature du protocole d'entente avec le ministère des Transports ;

■ Réaliser les plans et devis et la planification des phases de construction pour l'élargissement du pont Rivest, en concertation avec le ministère des Transports ;

■ Poursuivre la mise à niveau de la station de purification de l'eau par la mise aux normes des réserves et des traitements des eaux usées ;

■ Également, nous amorcerons d'ici quelques jours, les travaux d'analyse de la structure en vue de la reconstruction des parties endommagées de la passerelle au pont d'étagement Brien, toujours en collaboration avec le ministère des Transports.



Orientations du budget de fonctionnement 2019

Au moment où nous amorçons la phase finale de la préparation du budget 2019, je peux vous assurer que notre grand objectif est de maintenir la qualité des services qui sont offerts à la population, tout en gardant un compte de taxes à un niveau compétitif. Il ne fait aucun doute que nous réussirons puisque nous planifions de manière fiable et responsable.

Et dans cet exercice budgétaire 2019, nous sommes prêts à faire face aux défis que représente l'introduction de nouveaux services et de nouvelles responsabilités, notamment :

■ En participant à la mise en place de nouvelles mesures en matière de transport collectif et de mobilité durable afin de favoriser une plus grande fluidité et flexibilité de notre réseau routier ;

■ L'encadrement et l'application des nouvelles règles en lien à la légalisation du cannabis ;

■ La poursuite de la mise en place de la collecte des matières organiques, soit le déploiement de la phase 2 pour les 9 logements et plus ;

■ L'octroi d'une aide financière aux propriétaires de maisons lézardées, ainsi que le traitement des arbres atteints par l'agrile du frêne ;

■ Le contrôle biologique afin de réduire la nuisance causée par les insectes piqueurs ;

■ L'autorisation du stationnement de nuit dans les rues en période hivernale pour les détenteurs d'une vignette ;

Et finalement, en vue de toujours améliorer la communication avec nos citoyennes et nos citoyens, nous procéderons en 2019 à une refonte majeure du site internet de la Ville de Repentigny et la création d'un tout nouveau site pour l'Espace culturel ;

Enfin, mon administration s'assurera de maintenir un équilibre entre nos investissements et l'amélioration de nos services, tout en respectant la capacité de payer de nos citoyennes et nos citoyens.

Je profite donc de cette tribune pour vous rappeler que j'ai été élue avec l'engagement de limiter l'augmentation du compte de taxes à l'indice des prix à la consommation projetée (IPC). Et je compte bien respecter cet engagement.

En terminant, je félicite l'administration et les membres de mon équipe pour leur excellent travail et permettez-moi ici de remercier sur l'ouverture et le travail collaboratif qui se sont instaurés au sein de notre Conseil. Il va sans dire que lorsque tous les partis joignent leurs forces pour le bien commun, les résultats sont significatifs, et je tiens à remercier tous les membres du conseil municipal.

Mais ce qui est fondamental dans ce lot de bonnes nouvelles et de perspectives encourageantes, c'est que les principaux bénéficiaires, ce sont vous les Repentignaises et les Repentignois qui peuvent compter sur une administration sensible à leurs besoins et à leurs attentes, qui investit avec vision. Cette façon de faire fait partie de nos valeurs à Repentigny et fait en sorte qu'ensemble nous allons plus loin !

Rencontre au CADD

Jean-Claude Poitras en toute intimité

L'artiste multidisciplinaire Jean-Claude Poitras sera au Centre d'art Diane-Dufresne le 25 novembre, à 13 h 30, pour la projection d'un documentaire, suivi d'une entrevue et d'une rencontre avec le public.

Le documentaire, *Les ailes du Phénix*, est un portrait intimiste de l'artiste produit par RDI dans le cadre de l'exposition Jean-Claude Poitras : sur le Chemin du Roy, au fil de mes escales qui a eu lieu à Repentigny durant l'été 2017. Il présentera ensuite son ouvrage *QUAND LA VIE DÉFILE : Regard sur la mode au Québec, des années 1950 à aujourd'hui*.

Entrée libre. Inscription au cadd@ville.repentigny.qc.ca ou 450 470-3010.

© François Couture



Le Centre d'art Diane-Dufresne bat son record de fréquentation

La grande exposition de l'été, **CRÉER : l'été des rencontres improbables, qui s'est tenue du 21 juin au 2 septembre 2018, constitue à ce jour le plus grand succès du Centre d'art Diane-Dufresne (CADD) en terme de fréquentation.**

En effet, 500 visiteurs de plus que l'année passée ont découvert la grande exposition de l'été, et ce, en six semaines de moins. Ajoutons que le CADD a accueilli son 50 000^e visiteur le 10 novembre dernier, soit presque trois ans jour pour jour après son inauguration qui avait eu lieu le 2 novembre 2015.

Cette exposition a également reçu une couverture exceptionnelle de la part des médias locaux, régionaux et nationaux.

« Pari réussi pour le Centre d'art Diane-Dufresne qui, en seulement trois ans, a su s'imposer comme un lieu d'exposition

connu et reconnu par le public repentignois, mais également par les visiteurs et les excursionnistes. Avec cette exposition, le CADD a acquis l'élan nécessaire pour se positionner parmi les plus grands et faire de la culture un facteur indispensable à la vitalité économique de notre Ville », a fait savoir Mme Chantal Deschamps, mairesse de la Ville de Repentigny.

L'exposition **CRÉER : l'été des rencontres improbables** réunissait des artistes reconnus dans les domaines de la chanson, de la littérature, du cinéma, de la télévision ou de l'humour, mais présentait leurs réalisations dans le domaine des arts visuels : la peinture, le dessin, la sculpture, la photographie ou les installations.

Cette exposition, originale par le fond, s'est également démarquée par la forme en investissant le centre-ville de Repentigny à travers une programmation complémentaire développée en partenariat avec les commerçants et les restaurateurs avoisinants.



50 000^e visiteur

Le CADD a accueilli son 50 000^e visiteur et ce, dans le cadre du Grand Marché d'Art! Félicitations à M. Luc Désilets et sa conjointe, Mme Louise Marciano qui ont reçu un accueil triomphant, une tonne de surprises et un abonnement d'une durée de 50 ans au Centre d'art!

Le Service de police nomme un policier dédié aux communautés culturelles

Le 7 novembre dernier, la Ville et le Service de police ont annoncé la nomination d'un agent de soutien aux communautés culturelles.

L'annonce s'est faite dans le cadre d'un événement visant le dévoilement du Plan d'action du Service de police en matière de rapprochement avec les communautés culturelles.

C'est Jean-François Fortier, anciennement assigné à la section Prévention, communications et soutien à la communauté, qui occupera cette nouvelle fonction. Originaire de La Sarre en Abitibi-Témiscamingue, l'agent Fortier a d'abord travaillé 15 ans comme ambulancier avant de se joindre au Service de police de Repentigny en 2014, où il agit depuis quelques années comme policier jeunesse. Il siège également à la Table immigration et intégration de la MRC de L'Assomption.

Le rôle de l'agent de soutien aux communautés culturelles sera de tisser des liens tangibles avec les différentes communautés de Repentigny afin de mieux comprendre leurs besoins et leurs attentes et de favoriser des relations harmonieuses et durables. « Nous avons déployé une initiative similaire il y a déjà plusieurs années en nommant un policier dédié aux aînés et cela s'est avéré extrêmement positif. L'agent Fortier a un bagage très étoffé, ayant travaillé auprès de nombreuses clientèles. Il



▲ L'agent Jean-François Fortier accompagné de Mme Helen Dion, directeur, et de M. Daniel Archibald, directeur adjoint du Service de police.

possède toutes les habiletés nécessaires pour relever ce nouveau mandat », mentionne le directeur du Service de police, Mme Helen Dion.

Un plan d'action collaboratif

Élaboré en collaboration avec plusieurs représentants des communautés de Repentigny, le Plan d'action du Service de police en matière de rapprochement avec les communautés culturelles pose les bases des prochaines actions qui seront entreprises par le Service de police

et ses partenaires afin de favoriser le vivre-ensemble et les rapprochements interculturels.

Les deux initiatives annoncées s'inscrivent dans le cadre du Plan stratégique 2018-2022 du Service de police.

La diversité célébrée

La mairesse a profité du dévoilement pour souligner la 16^e édition de la Semaine québécoise des rencontres interculturelles et réaffirmer la place du vivre-ensemble au sein de la communauté repentinoise. « À Repentigny, le vivre-ensemble, c'est s'enrichir de nos différences tout en assurant un milieu sécuritaire où il fait bon vivre. Les initiatives du Service de police s'ajoutent à tout le travail accompli afin de renforcer cette culture d'inclusion et d'ouverture et démontrent que les rapprochements interculturels sont une priorité pour notre municipalité. À cet égard, un comité de gestion de la diversité a récemment été mis en place et consultera les communautés afin de dégager des actions favorisant le rapprochement », a-t-elle indiqué.

Le comité ayant participé à l'élaboration du Plan d'action en matière de rapprochement avec les communautés culturelles ainsi que plusieurs membres du conseil et de l'administration municipale entourent le nouvel agent de soutien aux communautés culturelles. ▼



Exposition *Syrian Eyes of the World* Un événement qui invite au rapprochement interculturel

Riche en activités et en découvertes, la 16^e Semaine québécoise des rencontres interculturelles (SQRI), qui s'est déroulée du 5 au 11 novembre derniers, était l'occasion pour les citoyennes et les citoyens de participer à des activités organisées par la Ville en collaboration avec l'organisme SAFIMA.

Parmi celles-ci, l'exposition de photos *Syrian Eyes of the World*, fut un grand succès. Présentée par M. Youssef Shoufan, photographe et initiateur du projet, en collaboration avec La maison de la Syrie, cette exposition a permis aux nombreux visiteurs de découvrir des hommes et des femmes de tous âges racontant leur quotidien tout en définissant ce que le peuple Syrien est en train de devenir, cinq ans après le début du conflit en Syrie.

« Les citoyennes et les citoyens de toutes origines contribuent au développement et à l'épanouissement de notre communauté. Cette exposition est une ouverture sur le monde ; elle nous invite au dialogue et au rapprochement interculturel dans la perspective d'un vivre-ensemble et d'une communauté plus inclusive, plus cohésive », mentionne la mairesse.

Soulignons aussi la présence, pendant la soirée, de M. Mohamed Masmoudi, du Centre des musiciens de Montréal, à titre de compositeur et interprète au Oud (luth arabe), ainsi que des filles Fattoush, qui ont offert un cocktail dînatoire aux saveurs de la Syrie afin de partager un peu de leur culture et de leur histoire.

La Ville de Repentigny est toujours fière d'appuyer la tenue de ce type d'événement qui rappelle que la diversité est l'une des plus grandes richesses et qu'elle contribue à renforcer le tissu social de notre communauté.



Les bonnes habitudes hivernales

À quelques semaines du début de l'hiver, la municipalité rappelle les comportements à adopter afin de permettre le bon déroulement des opérations d'entretien et de déneigement sur le territoire.

Disposer adéquatement de sa neige

Le règlement municipal 43 interdit de mettre de la neige sur le trottoir, dans la rue, sur un rond-point, dans un parc ou sur une piste cyclable. La neige doit être poussée de chaque côté de l'entrée privée et ne doit pas être soufflée ou tassée sur la propriété d'un voisin. Par souci de sécurité, il est également interdit d'ensevelir les bornes d'incendie afin qu'elles demeurent accessibles en tout temps. Bien que le Service des travaux publics soit responsable de les déneiger, les citoyennes et les citoyens sont invités, s'ils le souhaitent, à les dégager lors de précipitations importantes.



Bien positionner son bac lors des collectes

Les jours de collecte, les bacs ou les contenants appropriés doivent être placés en bordure de rue, à l'intérieur de l'entrée privée, de la manière suivante :



Des bacs déposés dans la rue ralentissent le travail des déneigeuses et forcent le Service des travaux publics à repasser ultérieurement afin de compléter les opérations.

De plus, afin d'éviter que les contenants ne restent pris dans la glace ou la neige, il est recommandé de les sortir le matin même de la collecte, au plus tard à 6 h 30.

Finalement, les citoyennes et les citoyens sont invités à déblayer les bacs et les contenants après une tempête, sans quoi ils ne seront pas vidés.

Respecter les interdictions de stationnement

Du 1^{er} décembre au 31 mars, il est interdit de stationner son véhicule dans la rue entre minuit et 7 h, hormis pour les détenteurs d'une vignette pour qui cela est permis lors des nuits où aucune opération d'entretien hivernal n'a lieu (règlement 179).

Cette mesure contribue à un déneigement de qualité et permet le déplacement sécuritaire des véhicules d'urgence.

Plus d'informations sur le stationnement de nuit dans les rues avec vignette se trouvent en page 5.

Rappelons que toute personne qui enfreint les règlements 43 ou 179 peut recevoir un constat d'infraction.

Adapter sa conduite à l'hiver

En saison froide, il est essentiel de redoubler de prudence sur les routes, particulièrement lors de grands froids ou d'importantes précipitations.

Afin d'assurer la sécurité de son réseau routier, la Ville procède à l'entretien de 436 km de voies de circulation et de 86 km de trottoirs. Le déblaiement débute lorsque les précipitations atteignent environ 2,5 cm au sol. Cependant, avant de déclencher les opérations, le Service des travaux publics tient compte de certains éléments, dont l'heure de pointe, le stationnement dans les rues et l'heure de tombée de la neige. Une fois le déblaiement commencé, les travaux se poursuivent de façon continue.

Une opération de déneigement complète requiert minimum quatre heures de travail. En règle générale, une bonne bordée de neige nécessite de trois à quatre jours d'activités.

La priorité est accordée aux artères principales, aux corridors scolaires et aux parcours d'autobus urbains. Viennent ensuite les rues collectrices et les rues possédant une pente abrupte.

Enfin, les rues locales des quartiers résidentiels sont entretenues lorsque les artères et les rues collectrices sont sécurisées.

Projet pilote de stationnement de nuit dans les rues

Les vignettes sont maintenant disponibles

Les citoyennes et les citoyens pour qui le stationnement en période hivernale s'avère problématique et qui souhaitent laisser leur véhicule la nuit dans les rues peuvent dès maintenant se procurer une vignette en se rendant à l'hôtel de ville.

Les vignettes sont offertes gratuitement et sont limitées à deux par adresse civique. L'inscription se fait directement auprès d'un préposé (aucun formulaire à remplir) et une preuve de résidence est exigée sur place. Afin de faciliter la récupération des vignettes, les heures d'ouverture de l'hôtel de ville seront prolongées pour quelques jours :

■ Jusqu'au 30 novembre inclusivement : du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 18 h, le jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 20 h, et le vendredi, de 8 h à 12 h ;

■ À compter du 3 décembre, heures d'ouverture régulières : du lundi au mercredi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 16 h 30, le jeudi, de 8 h 30 à 12 h et de 13 h à 17 h 30, et le vendredi, de 8 h à 12 h.

Rappel de la réglementation

Le stationnement de nuit est interdit dans les rues de la ville entre minuit et 7 h, du 1^{er} décembre 2018 au 31 mars 2019, sauf pour les détenteurs d'une vignette conformément émise par la municipalité, et ce, lors des nuits où aucune opération d'entretien hivernal n'a lieu.

Les vignettes permettent de stationner son véhicule du côté pair des rues seulement, dans les rues dont la largeur est de huit mètres et plus. Les vignettes sont transférables et peuvent donc être prêtées à un invité.

RAPPEL DE LA RÉGLEMENTATION		
Nuits	Avec vignette	Sans vignette
Sans opération d'entretien hivernal	Stationnement autorisé du côté pair seulement*, dans les rues dont la largeur est de huit mètres et plus**.	Stationnement interdit. Les citoyens et leurs visiteurs sont invités à utiliser les aires de stationnement alternatives gratuites listées plus loin.
Avec opération d'entretien hivernal	Stationnement interdit. Les citoyens et leurs visiteurs sont invités à utiliser les aires de stationnement alternatives gratuites listées plus loin.	Les citoyens et leurs visiteurs sont invités à utiliser les aires de stationnement alternatives gratuites listées plus loin.

* Pour les rues où le stationnement est interdit d'un côté en tout temps, les véhicules peuvent être stationnés de l'autre côté, à moins qu'une interdiction n'y figure.

** Voir la liste au ville.repentigny.qc.ca/stationnement.

Stationnement interdit lors d'une opération d'entretien hivernal

Le stationnement de nuit dans les rues est interdit lorsqu'une opération d'entretien hivernal a lieu sur le territoire, et ce, même pour les détenteurs d'une vignette.

Une telle opération peut être déclenchée lors d'importantes précipitations, mais également pour procéder à de l'épandage, à l'élar-

gissement de la chaussée, au déglacage des rues et des puisards, au chargement de la neige, etc. La décision est prise aux alentours de 18 h pour la nuit suivante.

Les détenteurs d'une vignette sont responsables de s'informer du déclenchement d'une opération d'entretien hivernal et de respecter l'interdiction de stationnement qui en découle. Pour ce faire, la Ville met à leur disposition plusieurs outils de communication.

Les citoyennes et les citoyens sont d'abord invités à s'inscrire au service d'alertes par courriel ou message texte **Hop**, afin de recevoir des avis les informant d'une opération d'entretien hivernal (tous les détails dans le texte ci-dessous).

Sinon, ils doivent vérifier quotidiennement, après 18 h, si une opération a lieu lors de la nuit

suivante en consultant l'une des plateformes ci-dessous :

- Site internet de la Ville ;
- Page Facebook officielle de la Ville ;
- Compte Twitter officiel de la Ville ;
- Message téléphonique enregistré – 450 470-3850 (le répondeur indiquera l'avis d'interdiction s'il y a lieu).

Les contrevenants peuvent recevoir un constat d'infraction de 30 \$ à 60 \$ (plus les frais applicables) et voir leur véhicule remorqué et remis à leurs frais.

Lors des nuits d'interdiction, les citoyens et leurs visiteurs peuvent utiliser les aires de stationnement alternatives gratuites entre minuit et 7 h. D'ailleurs, ces endroits sont accessibles toutes les nuits pour tous les citoyens, qu'ils soient détenteurs d'une vignette ou pas.

- Catherine-Bousquet (1350, rue Maria-Callas)
- Centre communautaire Laurent-Venne (225, boul. J.-A.-Paré)
- Champigny (225, rue Champigny)
- De la Paix (170, rue de Berthier)
- Des Moissons (935, rue Beauchesne)
- Du Moulin (1055, rue Rachel)
- Entramis (655, boul. de L'Assomption)
- Frédéric-Coiteux (1201, boul. Basile-Routhier)
- Île-Lebel (396, rue Notre-Dame)
- Larochele (366, rue Marquis)
- Laverdière (200, rue Saint-Paul)
- Rivest (685, boul. Iberville)
- Rochefort (1286, rue Notre-Dame)
- Saint-Laurent (280, rue Notre-Dame)

Pourquoi une vignette

La municipalité a privilégié un système de vignettes afin de recueillir des statistiques d'utilisation et mesurer le besoin réel en matière de stationnement sur le territoire. Cela contribuera également à limiter le nombre de véhicules stationnés dans les rues aux automobilistes n'ayant aucune autre option.

Rappelons que le stationnement dans les rues ne doit pas devenir une alternative aux résidents qui souhaitent simplement dégager leur entrée privée. Un trop grand nombre de voitures stationnées dans les rues pourrait compromettre l'efficacité des opérations d'entretien hivernal et la sécurité des routes du territoire.

Pour le stationnement de nuit et les collectes spéciales

Une nouvelle plateforme d'envoi texto et courriel

La Ville met en ligne une plateforme d'alertes personnalisées par texto et courriel afin de contribuer à la diffusion des avis d'interdiction de stationnement de nuit dans les rues, en vigueur lors des opérations d'entretien hivernal, pour tous les détenteurs de vignettes. Ce nouvel outil de communication, également destiné à simplifier la gestion des matières résiduelles pour les citoyens, sera aussi utilisé pour diffuser des rappels pour les collectes spéciales.

La Ville invite ses citoyens à s'inscrire à la plateforme, baptisée **Hop**, accessible sur son site web, afin de recevoir gratuitement des avis par texto et courriel, sur les deux sujets proposés, à leur choix. Les coordonnées des abonnés inscrits seront systématiquement ajoutées à la base de données pour l'envoi d'alertes en situation d'urgence, par exemple si un sinistre majeur venait à se produire sur le territoire.



Comment les alertes sont-elles lancées ?

Les intéressés recevront des rappels personnalisés pour les collectes spéciales, soit les collectes de branches, des encombrants, des sapins naturels, sélectives et des matières organiques avec surplus, de même que pour tout changement de fréquence des collectes. En effet, la Ville de Repentigny étant divisée en six zones spécifiques, les abonnés recevront des avis touchant leur secteur respectif.

Quant au stationnement de nuit, comme les opérations d'entretien hivernal sont déclenchées sur le territoire en entier, les avis d'interdiction toucheront tous les abonnés. Il est à noter que le stationnement de nuit dans les rues l'hiver n'est permis qu'aux détenteurs de vignette. Au déclenchement d'une opération d'entretien hivernal, le stationnement sera interdit pour tous.

Défi bonne conduite

Dernière chance de participer au concours



La prochaine ronde du Défi bonne conduite débutera le 13 décembre. Les citoyennes et les citoyens sont invités à participer pour une dernière fois au concours afin de courir la chance de remporter une carte cadeau de 750 \$ des Galeries Rive Nord.

Pour ce faire, il suffit de se rendre au defibonneconduite.com, de visionner l'une des capsules humoristiques de REP, notre chien bon citoyen, et de remplir le formulaire d'inscription. Celles et ceux qui ont déjà participé lors d'une ronde précédente peuvent se réinscrire pour une chance supplémentaire de gagner. Le tirage aura lieu le 30 janvier 2019.

Les neuf aventures de REP à Repentigny

Depuis l'automne 2017, les citoyennes et les citoyens ont pu voir REP dans ses nombreuses aventures sur le territoire. Son message ? Encourager le bon voisinage, le partage de la route et les bons comportements derrière le volant. C'est sur un ton sympathique que ces courtes capsules nous rappellent qu'à Repentigny, être un bon citoyen, c'est plaisant en chien !

Déjà cinq cartes cadeaux de 750 \$ des Galeries Rive Nord ont été remises dans le cadre de ce concours. Félicitations à M. Denis Laurin qui a remporté la sienne à la suite du tirage du 30 octobre dernier. ▼



Service de police

Prendre la pause-café

12 décembre

16 h à 19 h, à l'aire de restauration des Galeries Rive Nord

Le Service de police de la Ville de Repentigny vous invite à prendre la pause-café lors de la prochaine édition de l'activité Café avec un policier.





Journée mondiale du refus de la misère

Un vaste mouvement de solidarité

La 13^e édition de la Journée mondiale du refus de la misère, qui avait pour thème *Avec mes deux mains, je peux changer le monde*, s'est tenue le 17 octobre dernier. Pour l'occasion, les Repentignois et les Repentignaises se sont rassemblés au Parc de l'île-Lebel afin de témoigner de l'importance d'agir ensemble pour lutter contre la pauvreté vécue par nos concitoyens d'ici et de par le monde.

Chants, mises en scène et témoignages percutants y ont été présentés, donnant vie à ce vaste mouvement de solidarité. Un grand merci à tous les participants, dont l'engagement collectif contribue à faire un monde de paix favorisant la dignité et le respect de tous.

Collecte de fonds pour l'organisme Le Noël des enfants oubliés

Venez décorer l'arbre aux rubans

Cette année encore, les citoyennes et les citoyens sont invités à décorer l'arbre de Noël de la Ville et à faire du même coup un don pour l'organisme Le Noël des enfants oubliés, qui apporte du réconfort aux jeunes démunis de la région de Lanaudière en leur offrant un cadeau.

Pour participer, il suffit de se procurer un ruban au coût de 5 \$ chacun à la réception de l'hôtel de ville ou au Centre aquatique Jacques-Dupuis (130, rue Valmont), et ce, jusqu'au 15 décembre. Les citoyens, de même que chaque regroupement et syndicat d'employés de la Ville, auront leur couleur spécifique. L'arbre « aux rubans » sera ainsi décoré de différentes couleurs selon la provenance du don. Par ailleurs, l'achat d'un ruban donne aux participants une chance de gagner le magnifique ourson en peluche qui, tout comme le sapin, est exposé à la réception de l'hôtel de ville.



Rappelons que les Repentignaises et les Repentignois peuvent aussi parrainer un enfant en communiquant avec l'organisme au 514 232-4342. Le parrain a la responsabilité de procéder à l'achat d'un cadeau au coût maximal de 30\$ ainsi que d'un grand sac cadeau, sans papier de soie. Ce sac sera rempli avec d'autres objets utiles pour l'enfant (livres, produits d'hygiène, fournitures scolaires, etc.) par l'organisme.

↳ L'arbre aux rubans décoré par les citoyens et employés de la Ville de Repentigny l'an dernier.

Le temps des Fêtes à Repentigny

Les jours raccourcissent, les températures baissent et le temps des Fêtes de fin d'année est déjà à nos portes. C'est le moment de découvrir toute la programmation que la Ville de Repentigny vous offre dans ses différentes installations.

Centre d'art Diane-Dufresne

8 décembre

10 h à 17 h, Famille – Gratuit

Le CADD célèbre le temps des Fêtes lors d'une journée remplie d'activités. Au programme : visite animée de l'exposition de Michel Robidas, rencontre avec le Père Noël, atelier de création de décorations et atelier de décorations de biscuits, visionnement de courts-métrages, création d'un bas, mini-concert et atelier de danse.

Centre aquatique Jacques-Dupuis

9 décembre

Journée d'animation pour les deux petits lutins aquatiques de Noël

9 h 30 à 16 h, 5 à 12 ans – 15 \$/enfant

Jeux aquatiques en avant-midi suivis d'une chasse aux lutins, de la lecture animée d'un conte de Noël, d'un bricolage pour le concours « Décore le Centre aquatique » et de la présentation d'une pièce de théâtre pour enfants.

Bain panier de Noël

14 h à 16 h, Famille – Tarif régulier

Jeux, parcours, musique de Noël, structure gonflable, dévoilement du gagnant du concours « Décore le Centre aquatique », sans oublier la visite du père Noël.

Vélo santé en salle

16 h à 16 h 30 ou

16 h 30 à 17 h, 12 ans

et plus – Gratuit

Séances gratuites de spinning en salle, animées par un lutin du père Noël. Joignez-vous au groupe pour dépenser votre énergie, et ce, en bonne compagnie. Aucune inscription nécessaire.

Paniers remplis, familles comblées

Pendant tout le mois de décembre, il sera possible de déposer des denrées non périssables, des jouets et des vêtements à la réception du Centre aquatique. L'ensemble des dons recueillis ainsi que les recettes du bain libre seront remis à un organisme sans but lucratif de la région.

Réseau des bibliothèques

2 décembre : Fêtez Noël avec M. Drôle

14 h, 3 ans et plus – Gratuit (inscription requise)

Monsieur Drôle c'est... de la jonglerie de boules, de sapins et de couronnes de Noël. C'est de la magie farfelue... Serez-vous complices de ses « exploits » ? Présenté par les Productions Hugues Pomerleau, à la bibliothèque Robert-Lussier.

15 décembre : Contes thématiques de Noël

14 h, 4 ans et plus – Gratuit (inscription requise)

Bibliothèque Edmond- Archambault



Un Plan d'action pour vous faire bouger

La Ville a tenu, le 20 octobre dernier, une consultation sur le Plan d'action de la Politique du sport, de l'activité physique et du plein air. Ce rendez-vous a permis de rassembler quelque 40 représentants d'organismes, partenaires et citoyens autour d'une table de discussion afin d'échanger et d'obtenir leurs commentaires sur les actions proposées pour encadrer la mise en œuvre de la politique.

« Nos actions visent à rapprocher la population de l'offre d'activités physiques disponibles et à resserrer le tissu social de notre communauté. Il est essentiel d'adopter ensemble de saines habitudes de vie, car à Repentigny, c'est en bougeant qu'on s'épanouit », mentionne Mme Cécile Hénault, présidente de la commission Sports, activités physiques et plein air et conseillère municipale.



Rappelons que la municipalité s'est dotée de cette politique en 2017, confirmant ainsi sa volonté de travailler au bien-être des Repentignaises et des Repentignois, et ce, à tous les âges de leur vie. Le Plan d'action proposé pour lui « donner vie » vise l'atteinte de plusieurs objectifs, lesquels découlent des 4 grandes orientations suivantes :

- Une amélioration continue de l'environnement favorisant la pratique de l'activité physique et le développement de la pratique sportive et du plein air sur le territoire ;
- Une approche suscitant une mode de vie physiquement actif et une pratique régulière de l'activité physique ;
- Un leadership reconnu dans le déploiement de l'offre de service privilégiant la concertation et le partenariat ;
- Une participation et une implication enrichissante et épanouissante pour les Repentignaises et les Repentignois.

Un comité de suivi veillera au déploiement ainsi qu'à la révision annuelle du Plan d'action. Consultez la Politique du sport, l'activité physique et le plein air au ville.repentigny.qc.ca

Service d'info-référence 211

Plus d'une centaine de ressources pour vous aider

En cette période de l'année souvent plus difficile, la Ville de Repentigny souhaite vous rappeler l'existence du 211, un service centralisé d'information et de référence qui permet de diriger rapidement les personnes qui y ont recours vers la ou les ressources de leur région disposées à leur venir en aide.

Informer pour aider

Le service d'info-référence 211 s'adresse à toute personne souhaitant obtenir de l'aide pour répondre à une problématique quelconque, mais également aux travailleurs sociocommunautaires qui peuvent s'y référer dans le cadre de leurs interventions. Les organismes sociocommunautaires et publics accessibles via le 211 sont nombreux. Des services gouvernementaux à l'action communautaire, des aînés à la santé et aux communautés culturelles, de l'alimentation à l'assistance matérielle et au logement, de la jeunesse à la famille, de l'itinérance à l'éducation et à l'emploi, pratiquement tous les secteurs d'activités sont représentés.

« Avec le 211, nos concitoyennes et nos concitoyens ont un accès direct vers la ressource qui peut faire la différence dans leur quotidien ou dans celui d'un proche. Il ne faut surtout pas hésiter à s'en prévaloir ! », indique Mme Josée Mailhot, présidente de la commission Famille et aînés, loisirs et vie communautaire et conseillère municipale.

Accessible 7 jours/semaine

Les résidents des municipalités de Repentigny, de L'Assomption, de Charlemagne, de L'Épiphanie et de Saint-Sulpice peuvent composer le 2-1-1, 7 jours par semaine, de 8 h à 18 h, incluant les jours fériés. Un conseiller formé les orientera vers l'un des 110 organismes sociocommunautaires que compte la MRC de L'Assomption ou, au besoin, vers l'une des ressources de Lanaudière ou de la grande région métropolitaine. Un répertoire en ligne est également disponible en tout temps au 211qc.ca.

Gala reconnaissance des bénévoles

Un retour dans les années 70

C'est sous la thématique « disco » que près de 900 bénévoles ont assisté au Gala reconnaissance des bénévoles 2018, présenté le 13 octobre dernier au Complexe sportif Gilles-Tremblay.

« Cette grande soirée vise à faire briller le bénévolat repentignois et surtout, à reconnaître l'inestimable apport de celles et ceux qui s'y consacrent passionnément. Impliqués auprès de l'un de nos organismes reconnus, les bénévoles sont récompensés pour leur engagement essentielle à l'épanouissement de notre communauté », souligne Mme Chantal Deschamps.

Un événement écoresponsable

Encore cette année, le souci d'écoresponsabilité était présent au cœur des étapes de l'organisation de cet événement. Plusieurs mesures ambitieuses ont été mises en place afin d'atteindre le niveau 4 sur 5 de la norme « BNQ 9700-253 Développement durable – Gestion responsable d'événements », soit l'un des niveaux les plus élevés.

Par exemple, la vaisselle, la coutellerie, la verrerie et les serviettes de table étaient réutilisables, le menu était composé de produits du terroir, tout comme le cadeau des invités, et 100 % de l'énergie utilisée provenait d'une source hydroélectrique. Par ailleurs, 98 % des matières générées lors de l'événement ont été déviées de l'enfouissement par le recyclage et le compostage. Enfin, les déplacements des convives, des organisateurs et des fournisseurs ont été compilés et seront compensés par la plantation d'arbres dans la grande région métropolitaine.

Nos organismes ont reçu une grande dose d'amour au cours du mois d'octobre, non seulement lors du Gala, mais aussi lors de la Semaine nationale de l'action communautaire autonome qui se déroulait du 22 au 28 octobre. La Ville de Repentigny est riche de près de 150 organismes, dont une soixantaine d'organismes communautaires autonomes qui viennent en aide à notre population et à la défense des droits de certains individus vivant des situations plus difficiles. Ils contribuent de façon importante à renforcer le tissu social de notre communauté.

Merci à tous les bénévoles pour votre contribution sans égal au sein de notre population !



▲ M. Raymond Hénault, conseiller municipal, a remis le Prix Organisme de l'année – loisir récréatif, socio-éducatif ou scientifique au Cercle des fermières.



▲ M. Pierre-Paul Lachapelle a reçu le Prix Coup de cœur homme de la part de Mme Chantal Deschamps, ainsi que Mme Josée Mailhot, conseillère municipale.



▲ La mairesse et M. Éric Chartré, conseiller municipal, félicitent la récipiendaire du Prix Coup de cœur femme, Mme Danika Croteau (Fin à la faim).

Mme Mailhot a remis au Centre à Nous le Prix Organisme de l'année – communautaire et associatif. Acteur incontournable pour les organismes de la MRC L'Assomption, le Centre à Nous célèbre cette année son 30^e anniversaire. ▼



▲ Dans la catégorie Organisme de l'année – sport, activités physiques et plein air, le prix a été remis au Club de soccer Repentigny. Au centre, le président M. Éric Lepage accompagné de Mme Cécile Hénault, conseillère municipale.

Le Prix Monique-Lemay est remis à une famille bénévole d'exception. La famille Prata, impliquée dans le milieu du baseball, a remporté l'honneur cette année. La voici en compagnie de Mmes Deschamps et Hénault. ▼



Le prix Relève féminine a quant à lui été attribué à Mme Diane Brisson, notamment impliquée à la Société Saint-Vincent-de-Paul. Le conseiller municipal M. Georges Robinson est à ses côtés pour la féliciter. ▼

M. Martin Fournier a été reçu le Prix Relève homme pour son implication à la Ligue de hockey mineur de Repentigny. Il est accompagné de M. Sylvain Benoit, conseiller municipal. ▼



◀ Très présente au sein de la communauté et associée au Scouts 148^e Notre-Dame-des-Champs, Mme Marjolaine Léonard a remporté le Prix Bénévole d'expérience chez les femmes.

M. Michel Recette a reçu le Prix Bénévole d'expérience chez les hommes. Un bénévole engagé, un homme de cœur et d'action. ▶

Mme Denyse Peltier, conseillère municipale, a remis le Prix Organisme de l'année – art et culture décerné à l'organisme Aramusique. ▼



Une soirée colorée, présentée sous la thématique « Disco ». ▶

La Fête au Petit village a été couronnée Événement de l'année. ▼

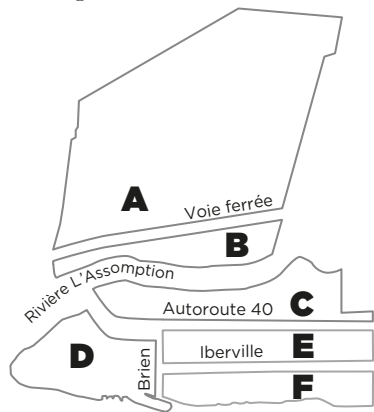


Dates à retenir

Collecte des matières organiques avec surplus acceptés (dernière de l'année)

A : 27 novembre | C : 28 novembre | D : 28 novembre

Pour les secteurs B, E et F, la dernière collecte avec surplus acceptés avait lieu les 20 et 21 novembre.



Ces collectes sont offertes au printemps et à l'automne afin de pallier les périodes où les résidus verts sont produits en plus grande quantité. Les surplus doivent être déposés dans un contenant réutilisable identifié « Résidus verts », dans un sac de papier ou dans un sac de plastique translucide ou orange.

Lors de ces collectes, les surplus sont acceptés en quantité illimitée.

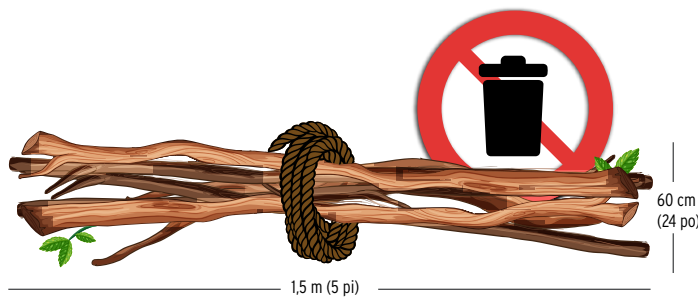
RAPPEL : collecte des matières organiques maintenant aux deux semaines pour l'hiver

En période hivernale, soit depuis le 20 novembre et jusqu'à la mi-avril, la collecte des matières organiques est offerte toutes les deux semaines, puisque bien moins de matières sont déposées dans le bac brun (aucun résidu de jardin). Cela ne devrait entraîner aucune nuisance, puisque les températures froides limiteront les odeurs et les indésirables.

Collecte des branches

A/B : 28 novembre | C/D : 26 novembre | E/F : 27 novembre

Les branches sont acceptées en quantité illimitée et doivent être attachées en ballots respectant les dimensions suivantes :



Le ballot ne doit pas peser plus de 25 kg (55 lb) et le diamètre de chaque branche doit être inférieur à 5 cm (2 po). Les branches disposées dans un sac ou dans tout autre contenant, les racines, les arbustes, les troncs et les souches d'arbres ne seront pas ramassés.

Changements aux collectes pour les Fêtes

En raison des jours fériés liés à la période des Fêtes, les collectes prévues le mardi 25 décembre seront reportées au mercredi 26 décembre et les collectes prévues le mardi 1^{er} janvier seront reportées au mercredi 2 janvier. Cela impacte les citoyens des secteurs A et B seulement.

Pour plus d'informations, visitez le ville.repentigny.qc.ca/collectes.



Pour être tenus informés des collectes spéciales dans votre secteur (branches, encombrants, surplus acceptés, sapins, etc.), inscrivez-vous à **Hop**, la nouvelle plateforme d'envoi de textos et courriels de la Ville (plus d'informations en page 5).

Fermeture temporaire de l'écoparc de Repentigny

L'écoparc de Repentigny est temporairement fermé, et ce, jusqu'au 30 novembre inclusivement.

Cela permet la réalisation de plusieurs travaux d'amélioration, notamment l'ajout d'éclairage, la sécurisation du site et la modernisation du poste d'accueil.

Considérant qu'en saison hivernale, l'écoparc est ouvert le samedi seulement, cela ne représente que trois journées de fermeture, soit les 10, 17 et 24 novembre.

Pendant ce temps, les citoyennes et les citoyens sont invités à se rendre à l'écoparc de la MRC de L'Assomption, situé au 134, chemin des Commissaires, à L'Assomption, pour se départir d'appareils électroménagers, de produits électroniques, de résidus de construction, de rénovation et de démolition, de surplus de

résidus verts ou de matières recyclables, et de plusieurs autres items. La liste complète des matières acceptées est disponible sur le site internet de la Ville, sous l'onglet « Vie citoyenne – Collectes et écoparcs ».

ÉCOPARC DE LA MRC DE L'ASSOMPTION

Horaire : 1^{er} novembre au 31 mars

Lundi au mercredi	Fermé
Jeudi au dimanche	10 h à 17 h

L'écoparc de Repentigny vous accueillera de nouveau à compter du samedi 1^{er} décembre dès 9 h 30. Afin de pallier aux trois journées de fermeture, il sera exceptionnellement ouvert les dimanches 2, 9 et 16 décembre, de 9 h 30 à 16 h 30. Pour plus de détails, visitez le site web de la municipalité.

Inscription dès le 5 décembre

Activités hivernales et de la relâche scolaire

En plus de l'inscription en ligne, qui demeure le moyen le plus efficace de réserver sa place à une activité, les citoyens pourront également s'inscrire aux activités en se présentant au comptoir des loisirs à l'hôtel de ville, ou à la réception du Centre aquatique Jacques-Dupuis lors des heures d'ouverture, et ce, à partir du jeudi 6 décembre.

La programmation complète des activités de l'hiver 2019 et de la relâche scolaire est disponible dans la brochure Loisirs Culture, distribuée à toutes les portes repentignaises par le biais du Publisac le 20 novembre dernier. Vous pouvez la consulter en ligne à ville.repentigny.qc.ca.

Rappelons que les citoyens sont invités à choisir les cours auxquels ils désirent participer avant la période d'inscription afin de faciliter et d'accélérer le processus.

Création du compte Loisirs Culture obligatoire

Pour avoir accès à la plateforme en ligne, assurez-vous de créer votre compte Loisirs Culture, si ce n'est déjà fait, au minimum 48 heures avant le début de la période d'inscription, et ce, en cliquant sur l'onglet Inscriptions loisirs/piscine de la section Services en ligne du site web de la Ville.

Pour les détails relatifs à l'inscription ou à la programmation, consultez le ville.repentigny.qc.ca. Pour le soutien technique lors de la soirée d'inscription, composez le 514 317-3904.

PAR INTERNET ville.repentigny.qc.ca

À partir du mercredi 5 décembre, 19 h, pour les détenteurs de la carte Citoyen et de 20 h pour tous

EN PERSONNE

À partir du jeudi 6 décembre, 8 h 30, pour tous

Paiement

Paiement complet par carte de crédit

Étapes obligatoires pour s'inscrire par Internet

- Avoir votre numéro de carte Citoyen ou votre numéro de client.
- Avoir créé votre compte Loisirs Culture.

Aux réceptions du Centre aquatique Jacques-Dupuis et du Service des loisirs, des sports et de la vie communautaire de l'hôtel de ville de Repentigny

Paiement

Paiement en argent comptant, par chèque, par cartes de débit ou de crédit

Assemblée du conseil municipal

Le conseil municipal de la Ville de Repentigny tient son assemblée régulière le deuxième mardi de chaque mois, à 19 h, à l'hôtel de ville, au 435, boulevard Iberville.

La prochaine assemblée du conseil municipal aura lieu le mardi 11 décembre 2018, à 19 h.

Pour connaître l'ordre du jour, composez le 450 470-3141 ou visitez ville.repentigny.qc.ca/conseil.

Pour joindre votre conseiller municipal

	District 1 Josée MAILHOT 450 654-2162 mailhotj@ville.repentigny.qc.ca
	District 2 Georges ROBINSON 450 654-9746 robinsong@ville.repentigny.qc.ca
	District 3 Denyse PELTIER 450 581-5733 peltierd@ville.repentigny.qc.ca
	District 4 Cécile HÉNAULT 450 654-3046 henaultc@ville.repentigny.qc.ca
	District 5 Éric CHARTRE 514 743-9961 chartree@ville.repentigny.qc.ca
	District 6 Sylvain BENOIT 514 602-4793 benois@ville.repentigny.qc.ca
	District 7 Raymond HÉNAULT 450 581-0319 henaultr@ville.repentigny.qc.ca
	District 8 Jennifer ROBILLARD 514 833-5239 robillardj@ville.repentigny.qc.ca
	District 9 Jean LANGLOIS 514 909-0640 langloisj@ville.repentigny.qc.ca
	District 10 Kevin BUTEAU 514 926-9201 buteauk@ville.repentigny.qc.ca
	District 11 Chantal ROUTHIER 514 347-0947 routhierc@ville.repentigny.qc.ca
	District 12 Stéphane MACHABÉE 514 827-8125 machabee@ville.repentigny.qc.ca

Nos élus maintenant sur Facebook

Ville de Repentigny

URGENCES Police – Incendies – Ambulance 9-1-1
RENSEIGNEMENTS GÉNÉRAUX 450 470-3000
ville.repentigny.qc.ca
communication@ville.repentigny.qc.ca
435, boulevard Iberville, Repentigny (QC) J6A 2B6

Centre Laurent-Venne	450 657-4877
Centre récréatif	450 657-8988
Commentaires et requêtes	450 470-3140
Complexe sportif Gilles-Tremblay	450 585-1661
Cour municipale	450 470-3500
Ordre du jour	450 470-3141
Transport - horaires	1 877 492-6111
Travaux publics	450 470-3800
Urbanisme / Permis / Inspections	450 470-3840
Ligne pour les médias	450 470-3100

Le bulletin municipal *Regard sur Repentigny* est publié neuf fois l'an.
Réalisation et infographie : **Service des communications de la Ville de Repentigny**

Impression :
Distribution :
Tirage :
Imprimerie Jacques Ross
Postes Canada
36 000 exemplaires